

La Culture de la Sensibilité musicale (SUITE)

Quels sont les moyens à employer pour développer la sensibilité musicale chez les élèves et leur faire aimer la musique?

La question laisse supposer que les moyens à employer doivent l'être pour un élève ayant déjà une sensibilité musicale à un degré primaire et qu'il s'agit de rendre plus élevée. D'un autre côté il faut faire aimer la musique à cet élève. Est-ce à dire qu'il ne l'aime pas? Il y a évidemment plusieurs manières d'envisager ce sujet.

Je vais donc prendre un cas se présentant assez souvent: celui d'un élève intelligent dont la conception se borne à celle de quelques morceaux dits « de fantaisie » et dont les titres évoquent assez souvent de célestes personnages: « Sommeil d'un ange », etc.

Il y a tout d'abord un point essentiel à considérer c'est le milieu intellectuel dans lequel se meut l'intelligence de l'enfant. Il faut rechercher jusqu'à quel point l'influence de ce milieu s'est fait sentir. Ces différentes constatations guideront notre ligne de conduite et nous indiqueront le temps à employer pour opérer la transformation désirée.

Il ne faut pas, par une brusque transition passer de ces pseudo œuvres musicales à celles qui justifient vraiment cette dénomination. Il y a une gradation à suivre, et certes le nombre ne manque pas d'écrits lesquels n'étant pas de la musique classique (à ce propos il est amusant de constater que sous la dénomination de « classique » sont comprises toutes les œuvres antérieures à l'époque de la musique classique comme aussi celles du romantisme et voire même les modernes. Pour beaucoup de personnes tout ce qu'elles ne comprennent pas est du « classique »).

Il ne manque pas, dis-je, de musique honnêtement écrite par laquelle nous pourrions insensiblement et à son insu presque faire changer d'avis à notre élève. Je suppose donc que celui-ci, est arrivé à comprendre et à aimer les sonates de Mozart par exemple. Dès lors la transformation est faite, et c'est maintenant que commence réellement notre rôle d'éducateur. Il est de toute nécessité de joindre aux leçons de piano proprement dites des notions de l'histoire du piano. La façon dont seront données ces notions dépendra de l'âge de l'élève, de son intelligence et de son degré d'instruction.

La biographie des musiciens facilitera aussi notre tâche et aidera à la compréhension de leurs œuvres. Il est facile de réunir élèves et parents (ces derniers représentant souvent l'obstacle) et de faire une causerie sur tel ou tel auteur de jouer quelques-uns de ses chefs-d'œuvre. Je suis fort partisan de l'exécution par le professeur de l'œuvre qu'il enseigne à l'élève; celui-ci aura ainsi un point de repère et n'étudiera pas à l'aveuglette. Il est certain qu'au fur et à mesure du développement de la compréhension cette exécution deviendra de moins en moins nécessaire.

Si cela est possible, on pourra établir des comparaisons entre les œuvres musicales et les œuvres littéraires de la même époque.

Dans les villes où cela est faisable recommander aux élèves d'assister aux séances musicales desquelles le professeur peut préparer l'audition par quelques détails sur les œuvres qui vont être ouïes et lesquelles seront ainsi mieux comprises.

Il y a, somme toute, mille et mille moyens de développer la sensibilité musicale que l'on peut ainsi résumer 1° Montrer à l'élève que la musique est un langage aussi et peut être plus expressif que le langage parlé; lui persuader que la musique est non seulement l'art des sons combinés d'une manière agréable à l'oreille mais un moyen des plus puissants d'extériorisation de nos plus intimes pensées, de nos sensations les plus profondes de nos sentiments les plus divers. 2° Joindre l'exemple au précepte. 3° Ne pas laisser de côté la partie historique et la rendre aussi attrayante que possible.

Mais il faut, je le répète que le professeur tienne compte de l'âge de l'enfant, de son intelligence, et de son degré d'instruction et y approprie ses explications.

Antoine AGOUB

Je crois qu'un des meilleurs moyens pour développer la sensibilité musicale chez les élèves et leur faire aimer la musique est de leur faire faire de la *Gymnastique Rythmique* (Méthode Dalcroze).

Bien que mon affirmation paraisse étrange et puisse faire sourire les personnes (et malheureusement elle sont nombreuses) qui ne connaissent pas la méthode Dalcroze, je crois qu'on ne saurait trouver un meilleur système pour développer chez les élèves, les facultés musicales, qui, trop souvent restent à l'état latent parce que la méthode employée n'a pas été assez efficace pour les développer.

On croit le plus souvent qu'il suffit de développer les facultés intellectuelles des élèves pour arriver à en faire des artistes.

On leur explique; qu'une ronde vaut deux blanches; qu'il faut s'arrêter au signe de silence; qu'il faut respirer à tel endroit; chanter fort ici piano là-bas; presser à telle mesure ralentir à tel autre; etc, etc.

Quand ils sont au piano on leur dit, de jouer fort de la main droite et doucement de la main gauche; de jouer simultanément des Rythmes différents; de parcourir (dans la même fraction de temps) sur le clavier une grande distance à la main droite et une petite à la main gauche; etc., etc.

Les élèves très bien doués arrivent assez vite à vaincre toutes ces difficultés; mais il n'en est pas de même pour la majorité des élèves, et ceci n'a rien d'étonnant puisqu'on leur a expliqué des choses sans leur donner les moyens pour les faire....

Aujourd'hui, où presque tout le monde apprend la musique, il est nécessaire de développer en même temps que les facultés intellectuelles les facultés d'ordre physiologique nécessaires aux musiciens « Ces qualités sont, dit M. Dalcroze, « la finesse de l'oreille qui permet

« au musicien d'acquérir la connaissance de toutes les variétés et de toutes les nuances des combinaisons sonores; la sensibilité nerveuse « lui donne la faculté d'éprouver et de reconnaître toutes les nuances d'ordre sentimental; le sentiment rythmique lui assure celle d'éprouver et « de reconnaître toutes les nuances d'ordre moteur et dynamique; et enfin la faculté d'extérioriser les sensations émotives le met en mesure « de réaliser immédiatement ses conceptions imaginatives, d'établir un courant entre les facultés cérébrales et physiques, entre son organisme musculaire et sa fantaisie artistique ». Quand les élèves auront fait de la gymnastique rythmique, ils sentiront, comprendront et interpréteront mieux la musique, parce qu'alors la musique habite en eux et fait partie de leur organisme. Alors ils rythmeront mieux, nuanceront mieux, phraseront intelligemment, pourront jouer du piano en faisant des rythmes dissemblables et avec des degrés d'intensité différents, etc., etc... parce qu'en les instruisant on leur aura donné en même temps les moyens qui leur permettent de faire ce qu'on leur demande, enfin parce qu'on aura développé leur esprit et leurs oreilles à la compréhension des œuvres des maîtres et développer en leurs organismes la faculté d'être émus par elles.

Paul ANDRÉ.



Les Examens du Professorat

Bien qu'au moment où nous mettons sous presse, le délai pour l'inscription des candidats aux Examens de l'enseignement du piano ne soit pas expiré, nous avons déjà reçu un bon nombre de déclarations de candidatures, principalement pour le premier degré.

Chose curieuse, aucun candidat de Paris ne s'est encore manifesté. Tous appartiennent à la province.

Les Parisiens avaient cependant plus de facilité que leurs collègues des départements pour préparer ces examens et ils n'avaient pas, en outre, de voyage à faire pour s'y présenter.

Les causes de leur abstention sont multiples et il serait trop long de les rechercher.

Il est indubitable que l'empressement des provinciaux leur fait le plus grand honneur. Il montre qu'ils ont compris la nécessité d'élever le niveau de l'enseignement et qu'ils envisagent le professorat de la manière la plus élevée en le fondant sur une vaste culture.

Nous souhaitons qu'ils soient récompensés, comme ils le méritent, de leur savoir, et des sacrifices qu'ils font en vue de l'obtention d'un diplôme qui leur permettra d'attester auprès des parents leurs connaissances musicales.

Les candidats inscrits seront avisés individuellement par lettre de l'heure des épreuves.

Sur la demande de quelques personnes, il a été décidé que le délai d'inscription serait prorogé jusqu'au

20 septembre.

pour la première session et jusqu'au

30 septembre.

pour la seconde session.